

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 16 septembre 2020 – N°573

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 18 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires d'ouverture de la mairie au public
lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 & 14h-17h30
jeudi : 9h-12h30 & 14h-18h30
samedi : 9h-12h30

Piscine

La piscine de Broons, située à la Planchette, est ouverte au public

Horaires pour le mois de septembre et octobre 2020 :

Les mardis, jeudis de 12h00 à 13h30

Les samedis de 15h à 18h.

Tél : **02 96 84 70 01**

Recensement militaire

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire des 16 ans et les trois mois qui suivent.

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence et formations – associations

Associations, coopératives, projets collectifs : une question sur vos statuts ? Un conseil sur votre fonctionnement ? Besoin de bien comprendre vos démarches et obligations ?...

L'association ESS'PRance, pôle de proximité d'économie sociale et solidaire, assurera une permanence le jeudi 22 octobre à la maison intercommunale de Broons de 14h à 17h pour les associations et les projets collectifs locaux (créateurs, responsables bénévoles, salariés et professionnels), quel que soit leur secteur. Avec ou sans rendez-vous, les permanences d'ESS'PRance sont des temps gratuits de conseil, d'échange et d'orientation. En raison du protocole sanitaire, merci de venir avec votre masque.

Ces rendez-vous peuvent également être sollicités sur demande dans les locaux d'ESS'PRance à Quévert, avec un centre de ressources dédié, et cela toute l'année. Par ailleurs, des formations spécifiques sont proposées pour les bénévoles associatifs de septembre à décembre : ma comptabilité avec deux niveaux (l'une pour débiter et apprivoiser les notions essentielles, l'autre pour approfondir et pratiquer avec un outil en ligne); l'animation d'une assemblée générale de façon dynamique et participative; et l'emploi dans les associations entre obligations et opportunités de financement. Ces ateliers de formation allient théorie et méthodologie, études de cas, échanges de pratiques et convivialité. Ils se déroulent dans les locaux d'ESS'PRance à Quévert, et sont sur inscription, au tarif de 10 € par personne par soirée.

Dépliant programme des permanences et formations dédiées aux associations : http://www.essprance.fr/images/pdf/ESSPRance_formations_permances_assos_2020.pdf

Dépliant programme des permanences et formations dédiées aux associations :

http://www.essprance.fr/images/pdf/ESSPRance_formations_permances_assos_2020.pdf

Contact : 07.83.64.41.94, contact@essprance.fr, <http://www.essprance.fr>

AGENDA

SEPTEMBRE

Lundi 21 : Collecte don de sang à la salle des fêtes de 11h à 13h et de 15h à 19h.

Les réserves sont faibles, l'EFS compte sur votre mobilisation pour le don de sang.

**Collecte sur rendez-vous :
mon-rdv-
dondesang.efs.sante.fr**

ÉTAT-CIVIL

Mariage :

12/09/2020 :

M Sylvain ALLEGRAIN et
Mme Jessica LE NEVEU,
6 rue du Verger.

Décès :

09/09/2020 :

Mme Denise LEFEUVRE née
CHEVALIER, 2 rue du 19 Mars
1962, 89 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h
et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi et
samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Conseils de la Gendarmerie aux propriétaires de chevaux

Des actes de cruauté envers des équidés ont été signalés à la gendarmerie sur le département.

Il est vivement recommandé de déposer plainte afin que le fait puisse être inscrit en base et que la gendarmerie puisse avoir un réel suivi des intrusions commises au préjudice du monde agricole.

Quelques bons réflexes à adopter :

- Si possible rentrer les chevaux dans leurs box pour la nuit ;
- Installez un **éclairage** à détection à proximité des bâtiments, un système d'**alarme et/ou de vidéoprotection** ainsi qu'une **signalétique** précisant ces dispositifs ;
- En cas de faits, contactez le 17 et ne touchez à rien afin de préserver les traces et indices avant l'arrivée des enquêteurs ;
- Nous vous rappelons que les Référénts/correspondants sûreté du Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor peuvent vous accompagner dans la sécurisation de vos sites ;
- N'hésitez pas également à vous inscrire au dispositif "**Opération Tranquillité Entreprise**", des patrouilles de gendarmerie passeront de façon aléatoire en cas d'absence, courte ou prolongée. Pour plus de renseignements sur ce dispositif, contactez votre brigade locale.

Médiathèque

Vendredi 18 septembre à 9h30 : animation d'éveil autour du livre pour les petits de moins de trois ans : petites histoires, comptines et jeux de doigts. Sur inscription

Mercredi 23 septembre à 16h : ciné surprise 6/8 ans – sur inscription
Les histoires se racontent aussi à l'écran lors de séances spécialement adaptées aux enfants !

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :

Mardi : 15h30-18h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h30-18h

Samedi : 9h30-12h30

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans pour l'accès à la médiathèque et aux animations.

Renseignements au 02.96.80.00.44

ENTREPRISE

SAS Laguitton

L'entreprise recherche un saisonnier (origine agricole de préférence) pour la collecte du maïs du 15 octobre au 1^{er} décembre.

Renseignements au **06.14.59.74.69 de 8h30 à 9h30 et de 17h30 à 19h.**

ASSOCIATIONS

Badminton

Reprise des séances de badminton loisirs pour adultes les mardis soir à 19h30 et les vendredis soir à 20h30 à l'ancienne salle de tennis de la Planchette.

Contact : loic.auffray@gmail.com

Scrabble 1^{er} lundi de chaque mois

Les réunions mensuelles de scrabble reprendront le lundi 5 octobre 2020 à la maison des associations à 14h15.

Le masque sera obligatoire.

La salle sera désinfectée avant et après la séance, ainsi que les jeux.

La distanciation sera respectée.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*2 cuves à eau de 1 000 L, cube, 50 €, verticale 50 €, les deux 90 €, **02.96.84.81.93 ou 02.96.47.25.20.**

*Canapé vert foncé, état neuf, 3 places, non convertible, 150 €, **02.96.80.50.07.**

*Canapé d'angle, convertible, 3 places en tissus velours, bleu foncé et beige, très bon état, 200 € à débattre, une machine à coudre Singer à pédale, bon état de marche, pourrait intéresser un collectionneur, prix à débattre, **06.99.18.03.04.**

*Bois chêne, 230 € la corde livrée et bois de mélange, 190 €, **06.78.92.66.54 ou 06.38.72.54.59.**

*Bois de chauffage en chêne et hêtre, coupés en 50 cm, 230 € livré ou 190€ à venir chercher sur place, **06.28.70.68.39.**

*Rondins, chêne sec, petit prix, **06.77.91.39.09.**

*Pommes de terre charlotte, chérie, 0.90 € le kg, coings pour gelée, 1 € le kg, **02.96.84.92.34.**

*Tracteur CASE 533, 5000 H, 6 000 €, tonne à eau 200 L, 180 €, charrue, 180 €, débrousailluse STIHL, 150 €, **02.96.26.59.08** après 19h.

*gros électroménager : sèche-linge, micro-onde, lave-vaisselle 12 couverts, gazinière (3 feux gaz de ville, 1 élec., four élec. programmable), petit électroménager, buffet massif, 3 armoires, bureau chevets armoire assortis, divers ustensiles de cuisine et vaisselle, **02.96.83.96.47.**

*Parcelle à Dolo de 4 600 m² avec 120 chênes adultes pour bois de chauffage en bordure de route, **06.17.16.59.81.**

A louer :

*1 pâturage bio de 72 ares, clôturé avec abri, possibilité d'eau, de l'ombre – 1 pâturage bio de 54 ares, possibilité jardinage et eau avec ombre et abri tél : **06.17.74.29.53.**

A donner :

* 3 chatons, 3 mois, **02.96.84.92.34.**

Recherche :

*Une petite maison avec 1 ou 2 chambre à Broons, **02.96.89.50.81 ou 06.62.95.79.32.**

*Quelques heures de ménage ou de repassage et expérience confirmée pour la garde de vos enfants, pour le weekend aux alentours de Broons, Lanrelas, **06.19.03.36.37.**